

# specif

Lettre n°8  
Mars 2003

*Dernière minute: Crédits recherche en péril. Consultez le site web*

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

## Sommaire

### Edito

par Thérèse Hardin, Présidente de Specif

C'est pour moi un très grand honneur d'avoir été élue Présidente de SPECIF et je remercie tous ses membres de la confiance qui m'est ainsi témoignée. Je souhaite tout d'abord me faire l'interprète des adhérents et remercier très chaleureusement Camille Bellissant, notre président sortant. Ensuite, je voudrais témoigner du regain d'activité de SPECIF, apparu au cours du mandat de Camille : rénovation du site web qui est devenu un outil d'information en temps réel, rénovation de la gestion des adhésions et des correspondants, réponses rapides aux sujets brûlants par la collecte des informations disponibles, contacts avec les tutelles (à propos de la diminution des postes CNRS par exemple), organisation des journées de Paris et de Toulon, mais aussi mise en place de groupes de réflexion sur la recherche et l'enseignement.

Mon objectif est d'amplifier cet élan, pour répondre mieux et plus vite aux attentes variées de notre communauté mais aussi pour que chaque membre, se sentant écouté, ressente la nécessité de s'impliquer un peu plus dans la vie de SPECIF. Pour atteindre cet objectif, le bureau a été fortement élargi et chaque membre du CA est responsable d'un aspect précis de l'activité de l'association. Par exemple, la présidence est de fait assurée par un tandem T. Hardin-N. Bensimon (présidente, vice-présidente). Le bureau a été élargi pour couvrir les différentes facettes de l'activité de l'association : trésorerie, secrétariat, adhésions, correspondants, publications, recherche, enseignement, relations internationales, actions spécifiques vers les jeunes recrutés et doctorants.

Notre discipline occupe un champ très particulier au sein des disciplines scientifiques. Elle est science à part entière, creuset de technologies novatrices très vite mises en application dans la société civile. Elle est le support incontournable de la quasi-totalité des autres disciplines, ce qui fait émerger de nouveaux champs de recherche interdisciplinaires. Elle aurait besoin de moyens à l'échelle de ces attentes. Or, les moyens qui lui sont attribués sont loin d'atteindre ceux des autres disciplines, en particulier en ce qui concerne les emplois de chercheur ou enseignant-chercheur, de techniciens et d'ingénieurs. Cela est dû aux difficultés que rencontre une discipline nouvelle à prendre toute sa place mais aussi à la méconnaissance encore assez répandue de sa dimension scientifique. Il nous faut donc œuvrer à cette reconnaissance. Nous allons concentrer nos efforts sur quelques points, mentionnés ci-après, en mettant l'accent sur la spécificité de notre approche et de nos besoins.

Tout d'abord, nous avons à assurer le passage au LMD, une entreprise porteuse d'innovation mais engendrant aussi bien des inquiétudes (voir le compte-rendu des Journées de Toulon). Celles-ci sont exacerbées par le manque chronique de moyens en personnel administratif, ingénieurs système et enseignants-chercheurs.

Suite page 3

## Les rubriques du site web

<http://specif.org>

### Accueil

#### Actualité

- \* Archive
- \* La place de l'informatique dans les STIC

#### Recherche

- \* Laboratoire de recherche en informatique
- \* Annuaire des thèses en informatique
- \* Prix de thèse

#### Enseignement

- \* Annuaire des formations en informatique
- \* Spédago
- \* 3-5-8

#### Carrière

- \* Emploi
- \* Textes officiels
- \* La page des liens

#### Vie de l'association

- \* Adhérents
- \* Correspondants
- \* Conseil d'Administration
- \* Les sommaires des bulletins
- \* Les lettres

#### Contacteur SPECIF

# Foire aux Questions

## 1) Qu'est-ce que SPECIF ?

SPECIF est la Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France.

Les métiers de l'enseignement et de la recherche en Informatique possèdent une forte spécificité, qui les distinguent de manière essentielle des métiers d'enseignant/chercheur exercés dans les autres disciplines scientifiques. Cela est dû à la difficulté que rencontre une discipline nouvelle à prendre toute sa place au sein d'une communauté scientifique constituée de longue date. Cela provient aussi de la vitesse d'évolution de notre discipline et de son emprise de plus en plus grande sur la vie sociale.

L'objectif de SPECIF est de faire connaître et reconnaître cette spécificité, dans les domaines de la carrière, de l'enseignement et de la recherche, quel que soit le mode ou le lieu d'exercice (Universités, CNRS, INRIA, etc.). Il est aussi de contribuer à diffuser la connaissance de cette discipline et d'en faire mesurer toute la portée scientifique.

SPECIF n'est donc pas un syndicat et n'a pas pour vocation la défense des intérêts individuels de ses membres.

## 2) A quoi et comment sert SPECIF? Quelles sont ses missions ?

SPECIF a plusieurs missions :

a) Représentation auprès des différentes tutelles : entretiens, avis et propositions, participation à des réunions suscitées par les tutelles ou par l'association, présentation des conclusions des journées d'étude, participation au CNU.

b) Mise en place de journées et de groupes de réflexion, réalisation d'études sur des sujets liés à la pratique professionnelle de ses adhérents (par exemple, la journée d'avril 2001 sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en Informatique en Europe)

c) Ecoute de notre communauté et identification des questions émergen-

tes. Mise en place de la réflexion sur les problèmes soulevés par organisation de débats, partage d'expériences, puis concertation pour l'élaboration de propositions.

d) Synthèse et diffusion d'informations sur tout ce qui concerne la pratique professionnelle de ses membres :

- sur tout ce qui a trait à la carrière : textes officiels, informations CNU, recrutements, avec une volonté forte de transparence

- propositions, manifestations, présentations portant sur la recherche

- propositions, recensement et définition de contenus, échanges d'expériences pédagogiques pour le volet enseignement

Les correspondants assurent la diffusion des informations, faite aussi par l'intermédiaire des bulletins, des lettres et du site web, très régulièrement mis à jour.

e) Echanges/actions communes avec des associations thématiques participation à l'ASTI, rencontres/échanges avec les associations professionnelles. Organisation du prix de thèse SPECIF.

## 3) A qui sert SPECIF?

A toute la profession : enseignant et chercheur en informatique, candidat à un tel emploi, doctorant souhaitant un tel emploi. Mais bien sûr en premier lieu, elle sert à tous ses membres.

SPECIF est aussi naturellement l'interlocuteur privilégié des tutelles ou de toute organisation cherchant un contact avec la communauté des enseignants/chercheurs en informatique.

## 4) Pourquoi une liste SPECIF au CNU ?

La présence d'une liste SPECIF est un aboutissement cohérent de la réflexion et des actions qu'elle mène. Les missions de ses élus sont de veiller à une prise en compte de tous les éléments des dossiers (administration, recherche, enseignement mais aussi administration de la recherche et de

l'enseignement), à une analyse de ces dossiers tenant compte des habitudes de la spécialité (nature, fréquence des publications). Ils doivent aussi s'assurer que toutes les décisions sont prises de manière transparente.

Les élus de la liste SPECIF souhaitent travailler en pleine harmonie avec tous les membres du CNU qui partagent la même approche d'analyse des dossiers et le même souci de transparence.

Le succès des listes SPECIF montre qu'elles répondent à une attente de notre communauté.

### **5) Quels ont été les réussites et les échecs de SPECIF depuis sa création ?**

D'une manière générale, SPECIF a contribué à faire prendre conscience aux tutelles de la vitalité de la science informatique et de la richesse de ses différentes spécialités. Ces tutelles la reconnaissent comme l'association compétente dans le domaine de la recherche et de l'enseignement en informatique, elles recueillent ses avis et lui confient des missions permettant de mieux cerner certains aspects de ces domaines.

Les différentes journées à thème de SPECIF (celles sur le LMD par exemple), les enquêtes et le site Web (rénové) sont de bonnes réussites.

La difficulté la plus patente est celle de faire participer activement un grand nombre de collègues, d'arriver à créer des groupes d'adhérents actifs localement. L'action de SPECIF se fait encore trop « à l'échelon national » et il faudrait développer les actions à l'échelon local.

### **6) Quelles sont les actions 2003 de SPECIF ?**

Informations/actions sur le LMD : les réflexions entreprises pendant les Journées de Toulon se poursuivront au cours de l'année 2003, dans le cadre du groupe Enseignement, mais aussi au cours de futures réunions. Leur contenu et les demandes qui en découlent seront soumis aux tutelles.

Le groupe Recherche va effectuer, à la demande du Ministère, un travail de prospective sur la politique scientifique et les thèmes de recherche dans les Universités. SPECIF souhaite

s'impliquer dans une activité de vulgarisation des résultats de la recherche, à destination des membres de la communauté informatique travaillant dans des spécialités différentes. Les modalités seront étudiées et mises en place par ce groupe.

Réunion des correspondants le mardi 27 mai 2003 à Paris, afin de recueillir leur avis et leurs propositions pour un développement de la vie locale de SPECIF.

### **7) Pourquoi et comment adhérer à SPECIF ?**

Pour être informé, pour être représenté, pour participer aux débats, pour être acteur de son propre parcours dans sa profession.

Pour adhérer à SPECIF, il faut s'adresser à son correspondant dans son établissement. Si on ne connaît pas/plus son correspondant, on peut le retrouver par l'intermédiaire du site SPECIF. Sinon, adhérer directement sur le site (et pourquoi pas, se proposer comme correspondant de son établissement !).

Suite de la page 1

Notre premier objectif est d'élaborer un document, à destination de nos tutelles, montrant l'évolution de notre métier dûe au passage au LMD, mené dans des situations très diverses (anciens cadres des licences-maîtrises en informatique, IUP, MST, MIAGE, départements d'IUT, diplômés d'économie, de sciences humaines, etc.). Le risque de grande disparité des contenus du LMD et donc les difficultés à établir des équivalences entre fragments de parcours est apparu comme une préoccupation importante à Toulon. Nous allons mettre en place un recensement des contenus proposés afin de faciliter la lisibilité des formations et la gestion de la mobilité.

Ensuite, nous souhaitons répondre aux attentes en matière de nouvelles technologies en informatique et communication. Elles sont la moisson de notre activité de recherche, qui s'étend de la recherche fondamentale et purement spéculative à la recherche finalisée. Nous devons convaincre nos tutelles que l'effort fait sur certains thèmes ne doit pas conduire à l'étouffement de fait de la recherche sur des sujets non prioritaires actuellement. Ce sont les sources des futures récoltes. Il nous faut donc étayer les demandes d'augmentation de crédits, de postes, d'allocations de recherche, etc. auprès de nos tutelles et leur demander aussi d'éviter les à-coups dans la politique d'attribution de postes. Nous voulons également mieux remplir notre rôle de société savante, visible actuellement par l'attribution du prix de thèse. Le groupe de réflexion sur la recherche réfléchit sur plusieurs propositions, qui seront mises en place dans le courant de l'année.

Toutes ces actions ne peuvent être menées à bien que si chaque adhérent y participe. Je voudrais terminer en rappelant le rôle essentiel des correspondants et en les remerciant. Ce sont eux qui entretiennent la vie de SPECIF, en amenant leurs collègues à adhérer et en diffusant nos interventions. Je redis à tous les collègues l'importance de leur adhésion et de leur participation. Faites nous parvenir vos critiques, vos propositions, répondez à nos futures enquêtes : c'est seulement ainsi que SPECIF pourra répondre à vos attentes et d'avance, nous vous en remercions.

T.H.

### **8) Quel est le rôle des correspondants SPECIF ?**

La/Le correspondant/e SPECIF idéal/e se charge de rappeler aux adhérents que l'heure du renouvellement est dépassée, s'emploie à convaincre les collègues non encore adhérents de l'importance de leur adhésion, pour eux mais aussi pour toute la communauté informatique, transmet les informations envoyées par SPECIF, fait remonter les informations locales au CA de SPECIF, demande à ses collègues de répondre aux enquêtes et aux débats suscités par SPECIF, explique à la direction de son UFR/laboratoire/établissement que les personnes morales peuvent aussi adhérer et qu'il existe même sur le site de SPECIF une enquête en cours sur les laboratoires qui permet à chaque laboratoire de mieux assurer sa visibilité. Pour tout cela, la/le correspondant/e SPECIF doit être très chaleureusement soutenu/e et remercié/e.

# Prix de thèse 2002

Specif a créé un prix scientifique récompensant chaque année une thèse en Informatique. Pour cette cinquième édition, un jury de 21 universitaires et chercheurs, présidé par Michel Cosnard, a eu la tâche de sélectionner parmi les candidats ayant soutenu leur thèse au cours de l'année universitaire (entre le 1/9/2001 et le 31/8/2002), celui qui recevrait ce prix.

Nous avons reçu 26 candidatures, la plupart d'excellent niveau.

Chaque dossier a fait l'objet d'une évaluation écrite par trois rapporteurs, deux du jury et un extérieur choisi pour sa thématique proche de celle du candidat.

Chaque membre du jury a reçu un mini-dossier comprenant un résumé de 2 pages de la thèse, un rapport cir-

constancié du directeur de thèse appuyant la candidature, les rapports de pré-soutenance et

le rapport de soutenance, des rapports complémentaires que le candidat avait jugé utile de fournir, la liste des publications ayant trait à la thèse et un bref CV de 2 pages maximum. Le jury s'est réuni le 9 décembre 2002. Deux tiers des membres étaient présents, la plupart des absents ayant donné par écrit leurs impressions.

Il est encourageant de noter pour la maturité de notre discipline, que si les discussions – purement scientifiques – ont été passionnées, un très large

consensus a permis au jury de retenir d'abord 6 dossiers, puis 3. Enfin, le lauréat a été choisi par vote anonyme.

Le prix a été attribué à Alexandre Farcy qui a soutenu une thèse intitulée «Exécution anticipée des flots de condition: une alternative aux prédictions de branchement» préparée au LRI (Université de Paris-Sud) et au LIP6 (Université de Paris 6) sous la direction de Olivier Temam.

Deux accessits ont été décernés à Patricia Bouyer («Modèles et Algorithmes pour la Vérification des Systèmes Temporisés», thèse soutenue à l'ENS Cachan sous la direction de A. Petit) et à Gerardo Hermosillo Valadez («Variational Methods for Multimodal Image Matching», thèse soutenue à l'INRIA Sophia-Antipolis sous la direction de O. Faugeras).

La remise du prix a eu lieu le 16 janvier 2003 lors du congrès SPECIF'03. Le lauréat Alexandre Farcy s'est vu remettre un chèque de 1500 € ainsi qu'un diplôme commémoratif après avoir fait un exposé particulièrement brillant et pédagogique de son travail. Patricia Bouyer et Gerardo Hermosillo Valadez ont fait chacun une courte présentation, appréciées même des non-spécialistes, de leur travail de thèse avant de recevoir eux aussi un diplôme.

Les thèses sont disponibles à :  
<http://specif.org/prix-these>

## Prix Specif 2003

Le conseil d'administration de SPECIF a décidé de reconduire le prix de thèse en 2003. Nous invitons donc tous ceux qui auront soutenu une excellente thèse entre le 1/9/2002 et le 31/8/2003 à candidater au prix de thèse SPECIF 2003

**Specif : Présidente** Thérèse Hardin ([hardin@lip6.fr](mailto:hardin@lip6.fr))

•**Vice-présidents** Michel Augeraud ([Michel.Augeraud@univ-lr.fr](mailto:Michel.Augeraud@univ-lr.fr)),  
Jacques Bahi ([bahi@iut-bm.univ-fcomte.fr](mailto:bahi@iut-bm.univ-fcomte.fr)),  
Nelly Bensimon ([n.bensimon@iut.univ-paris8.fr](mailto:n.bensimon@iut.univ-paris8.fr))

•**Secrétaire** Annie Geniet ([ageniet@ensma.fr](mailto:ageniet@ensma.fr))

•**Trésorière** Elisabeth Murisasco ([murisasco@univ-tln.fr](mailto:murisasco@univ-tln.fr))

•**Adhésions** Robert Chignoli ([chignoli@unice.fr](mailto:chignoli@unice.fr))

•**Web** : <http://specif.org>

**La lettre de Specif : Directrice de la publication** Thérèse Hardin

•**Comité de rédaction** Laure Berti, Christian Carrez, Thérèse Hardin,

•**Secrétariat de rédaction** Christian Carrez ([carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr))

•**Conception graphique** Dulce Araujo

•**Imprimerie** Launay - Tirage 1500

## brèves

### Réunion correspondants

Le mardi 27 mai 2003 à Paris, afin de recueillir leur avis et leurs propositions pour un développement de la vie locale de SPECIF.

### Recherche

Le site web de Specif présente les laboratoires classés par leur thématiques. Si votre laboratoire n'y figure pas encore, il vous suffit de prendre contact avec Colin de la Higuera ([cdlh@univ-st-etienne.fr](mailto:cdlh@univ-st-etienne.fr)), pour obtenir un droit d'accès puis de remplir la fiche correspondante.

### Appel à candidatures sur la liste SPECIF au CNU

Dans quelques semaines le CNU devra être renouvelé, et SPECIF a décidé (en Conseil d'Administration, puis en Assemblée Générale) de présenter des listes «A» et «B» en section 27.

Session après session, la section 27 sortante du CNU a accompli un travail efficace dans un esprit de consensus et de sérieux. Le rôle des 11 élus de nos listes a largement contribué à ce bon résultat. Président depuis 1999, Daniel Herman, liste A SPECIF, a su conduire les séances dans une ambiance studieuse et sereine.

Nelly Bensimon et Colin de la Higuera ont été désignés pour coordonner la formation de ces listes (respectivement la «B» et la «A»).

Toute information ou opinion sur le déroulement des précédentes sessions du CNU leur permettra de proposer au Conseil d'Administration les listes les plus aptes à défendre les positions de l'association, les principes de tolérance et transparence qui figurent dans l'engagement signé par les membres des listes SPECIF.

Nous faisons appel à nos adhérents pour nous aider à composer ces listes. Nous vous remercions d'adresser vos commentaires à Nelly Bensimon ([n.bensimon@iut.univ-paris8.fr](mailto:n.bensimon@iut.univ-paris8.fr)) ou Colin de la Higuera ([cdlh@univ-st-etienne.fr](mailto:cdlh@univ-st-etienne.fr)).

Vous trouverez sur le site de SPECIF une rubrique spéciale pour vous informer de l'élaboration des listes et du calendrier.